



**Association intercommunale
du Stand de tir des Grandes Iles d'Amont**

**Extrait de procès-verbal de la séance
du Conseil intercommunal du 10 mars 2021**

Préavis n° 2021/01

concernant **la gestion et les comptes 2020**

Le Conseil intercommunal de l'Association intercommunale du Stand de tir des Grandes Iles d'Amont,

- vu le préavis n° 2021/01 du Comité de direction relatif au rapport de gestion et aux comptes 2020,
- ouï le rapport de la Commission de gestion,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

décide à l'unanimité :

d'adopter les comptes 2020 de l'Association intercommunale du Stand de tir des Grandes Iles d'Amont arrêtés au 31 décembre 2020 et de donner décharge au Comité de direction pour sa gestion.

Ainsi délibéré en séance du 10 mars 2021.

Au nom du Conseil intercommunal :

Le président :

M. Mundler



La secrétaire :

Ch. Jourdain